



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : secretariat-beauvais@liguehdfft.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021

Membres présents au siège :

Président : Christian BRIFFEUIL

Jean-Marc ANDRE, Philippe BRELOT, Hervé BIZE, Annick CLAUW, Dominique COISNE, Jean-Pierre CONDETTE, Jean-Pierre DELATTRE, Frédérique DESCHAMPS, Martine DRAY, Georges GAUTHIER, Patrick LUSTREMANT, Emmanuel MACHON, Tony MARTIN, Gérald OLIVARES, Bruno REVEL, Gaël ROBIN, Denis TAVERNIER.

Membres présents par visioconférence :

Francis DAMAY, Thibaut HURIEZ, Corine MOLINS, Romain REVAUX, Caroline TURLOTTE

Invitée présente au siège :

Anne-Laure DUONG

Membres excusés :

Claude LIBIER, Claire MAIRIE.

Début à 19 heures 10

1. Informations du Président

Christian BRIFFEUIL a représenté la Ligue et la Fédération lors de l'opération « Terre des Jeux » à Hazebrouck et à Roubaix.

Il a assisté à l'assemblée générale du comité de la Somme (avec Patrick LUSTREMANT) et à 2 assemblées générales de clubs auxquelles il avait été invité (Boulogne et Calais).

Le dossier des subventions ABS pour 2022 est en route. Pourront être subventionnées 3 actions pour les clubs et 5 actions pour les comités et les ligues. Les orientations seront connues en janvier 2022.

La commission sportive régionale a dû procéder à 80 repêchages en régionale pour ce début de saison.

2. Adoption du procès-verbal du Conseil de ligue du 23 juin 2021

Après quelques modifications de détail, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Préparation de l'assemblée générale du 25 septembre 2021

Seule la candidature de Michaël ZAKREWSKI a été reçue pour l'élection complémentaire. Un poste réservée à une féminine restera vacant.

Christian BRIFFEUIL et Patrick LUSTREMAN ont visité les installations du complexe Alain Colas à Proville. Ces installations se prêtent bien à des réunions le matin et à une assemblée générale respectant les normes sanitaires en vigueur.

4. Bilan financier 2020-2021

Le compte de résultat fait apparaître un résultat déficitaire de 133 872,03 € (produits d'exploitation de 672 332,17 € et charges d'exploitation de 806 204,20 €).

Le paiement par les clubs de 50 % des licences au titre de la saison est la raison principale de ce résultat déficitaire.

Georges GAUTHIER présente le compte de résultats en détaillant les différents postes :

Produits d'exploitation		Charges d'exploitation	
Ressources propres	442 382,08 €	Institution et commissions	7 544,37 €
Subventions	88 032,10 €	Frais d'activité	174 211,76 €
Aides	53 148,34 €	Frais de fonctionnement	27 232,48 €
Recettes de fonctionnement	79 996,21 €	Reversements FFTT et CD	388 614,71 €
Autres recettes	1 773,44 €	Salaires et charges	192 131,91 €
		Autres dépenses	16 468,97 €
Total des produits	672 332,17 €	Total des charges	806 204,20 €

Une demande de prêt garanti par l'Etat (PGE) a été faite à hauteur de 100 000 €. De même les demandes pour bénéficier du fonds de solidarité ont été réalisées.

Le bilan financier de la saison 2020-2021 s'établit comme suit :

	Brut	Amortissement	Net
Actif immobilisé	240 138 €	131 860 €	108 278 €
Actif circulant	311 035 €		311 035 €
Total général de l'actif	551 173 €	131 860 €	419 313 €
Capitaux propres			179 183 €
Dettes			240 129 €
Total général du passif			419 313 €

Suite à ce résultat, Christian BRIFFEUIL indique que des efforts financiers devront être faits à tous les niveaux pendant la saison 2021-2022

Le bilan financier est adopté (22 oui - 1 abstention)

5. Budget prévisionnel 2021-2022

Georges GAUTHIER présente le budget prévisionnel. Celui-ci est en équilibre :

Produits d'exploitation		Charges d'exploitation	
Ressources propres	803 500 €	Institution et commissions	8 500 €
Subventions	99 500 €	Frais d'activité	174 500 €
Aides	33 000 €	Frais de fonctionnement	57 000 €
Recettes de fonctionnement	88 000 €	Reversements FFTT et CD	521 000 €
Autres recettes	1 000 €	Salaires et charges	246 000 €
		Autres dépenses	18 000 €
Total des produits	1 025 000 €	Total des charges	1 025 000 €

Pour la saison prochaine, il faudra anticiper la préparation du budget prévisionnel dès le mois de mai. Romain REVAUX souhaite que le budget prévisionnel soit établi en demandant le besoin de chaque secteur.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

6. Juge-arbitrage du championnat par équipes 2021-2022

Denis TAVERNIER présente la situation de ce début de saison. Compte tenu des données à la date du Conseil de ligue, il estime qu'il sera difficile de nommer un juge-arbitre pour chaque rencontre de championnat lors des différentes journées.

Deux Propositions sont présentées :

- Proposition n° 1 : Autoriser le juge-arbitrage de deux rencontres avec maintien du juge-arbitrage en régionale 2 ;
- Proposition n° 2 : Supprimer le juge-arbitrage en régionale 2.

Après une longue discussion entre les membres du Conseil de ligue, les propositions sont mises au vote :

- proposition n° 1 : 20 pour
- proposition n° 2 : 2 pour

7. Point sur les activités techniques

Anne-Laure DUONG fait le point sur le BPJEPS qui se déroule au CREPS de Wattignies. Elle indique qu'elle va arrêter la coordination de cette formation, évaluée à 20 heures par mois et qu'elle a préparé Laurence FLINOIS pour assurer son remplacement.

Plusieurs membres du Conseil de ligue regrettent d'être mis devant le fait accompli. La recherche d'une solution en interne va être privilégiée.

La gestion du service civique affecté au pôle espoirs est assurée par les services du CREPS. Il faudra envisager un contrat éducatif en mai et juin 2022 car la durée d'un service civique est de 8 mois.

Le top de rentrée a été annulé. Plusieurs membres du Conseil de ligue ont appris cette annulation très tardivement. Une définition de la procédure dans le cas d'une annulation d'une épreuve est à envisager.

8. Gestion du personnel

Patrick LUSTREMANT présente les documents administratifs permettant la gestion des congés du personnel ainsi que la répartition des tâches entre, d'une part les salariés administratifs (Benoît TRICOTEAUX, Guislaine GOSSET, Florence MONIEZ) et d'autre part les salariés techniques (Franck DELCAMBRE, Alice JONEAU, Claude THUILLIEZ).

Patrick LUSTREMANT
Secrétaire général

Christian BRIFFEUIL
Président